

un autre projet est possible

collectif-cptg.org



Écho du Triangle du mardi 10 mars 2020

Dans ce numéro :

- Samedi 14 mars, marchons pour le climat
- Samedi 16 mai, 4^e Fête des Terres de Gonesse
- Samedi 28 mars, assemblée générale annuelle du CPTG à Villiers-le-Bel
- Dimanche 29 mars, prochaine ZADimanche
- Contribution du Ceser Île-de-France du 27/02/2020 : « Le Triangle de Gonesse : un laboratoire de la "Métropole Nature" ? »
- Revue de presse
- D'autres luttes à soutenir ailleurs

Samedi 14 mars, marchons pour le climat

A la veille des municipales, des associations, collectifs citoyens et syndicats appellent à une Marche pour le climat pour exiger du gouvernement qu'il prenne les mesures nécessaires contre le changement climatique.

Dès 13h00 rejoignez la nouvelle banderole du Collectif pour le Triangle de Gonesse (CPTG), « OUI AUX TERRES DE GONESSE » à l'angle de l'avenue Daumesnil et de la rue de Lyon. Départ à 13h30 pour rejoindre le départ de la Marche, place de la Bastille à 14h00.

Pour le CPTG, cette Marche marque le début de la mobilisation qui doit se poursuivre jusqu'à la 4^{ème} Fête des Terres de Gonesse, le samedi 16 mai.

[Nota bene : en raison de l'évolution rapide des mesures prises par le gouvernement pour contenir l'épidémie de coronavirus SARS-CoV-2, consultez le site Internet du CPTG avant la Marche pour le climat pour savoir si elle est maintenue : <https://ouiauxterresdegonesse.fr/>]

Samedi 16 mai, 4^e Fête des Terres de Gonesse

Débats, activités, prises de parole, concert, restauration, **notez la date dès maintenant** pour exiger du gouvernement l'abandon de l'urbanisation du Triangle de Gonesse.

Déjà dans la presse la Société du Grand Paris annonce la reprise du chantier de la gare et de la ligne 17 Nord sur le Triangle de Gonesse dès l'été 2020. Francis Rol-Tanguy, missionné par l'État suite à l'abandon d'EuropaCity pour proposer un scénario alternatif, rendra son rapport en mai 2020. La mobilisation doit être à son niveau maximum.

Nous comptons sur vous et vos amis.



Fête en 2018 – extrait d'un film à paraître

Samedi 28 mars, assemblée générale annuelle du CPTG

à Villiers-le-Bel,
maison Jacques Brel, 44 avenue Pierre Sémard
de 14h30 à 17h

Si vous avez adhéré en 2019, vous avez reçu une convocation à cette assemblée.

Si vous n'êtes pas encore adhérent, vous serez les bienvenus le 28 mars.

Pensez à régler votre cotisation 2020 en allant sur le site

<https://ouiauxterresdegonesse.fr/> ou sur place à Villiers-le-Bel le 28 mars

Dimanche 29 mars, prochaine ZADimanche

Notre présence sur le terrain continue. Venez à partir de 10 heures sur la parcelle : découverte du Triangle, point de la situation après l'élection municipale, pique-nique partagé, préparation des actions à venir...

Adresse de la parcelle : chemin de la Justice, Gonesse.

Numéro de téléphone en cas de besoin : 06 76 90 11 62.



Terre agricole, c'est marqué sur le plan !

Contribution du Ceser Île-de-France du 27/02/2020 : « Le Triangle de Gonesse : un laboratoire de la "Métropole Nature" ? »

Il ressort de l'analyse du Conseil économique, social et environnemental régional d'Île-de-France que « rien ne s'oppose à ce que le Triangle puisse perdurer dans sa vocation agricole. En effet, le maintien des terres dans leur vocation agricole pourrait permettre de créer des emplois et participer au développement de filières viables et en capacité de répondre aux demandes d'approvisionnement des collectivités et des franciliens. Ainsi, des projets d'aménagement intégrant l'agriculture dans le développement du territoire semblent envisageables. C'est par exemple le cas du projet de transition écologique CARMA, fondé sur les principes de l'économie sociale et solidaire, qui propose la mise en place d'un cycle alimentaire sain et durable au bénéfice du territoire, en s'appuyant sur les perspectives de l'agriculture péri-urbaine et urbaine à l'échelle régionale. »

Une telle option préserverait mieux que toute autre l'environnement, le bilan carbone et la biodiversité. La création d'une filière agricole et d'une formation à ses métiers induits élargirait la palette d'emplois du territoire, décrite comme trop étroite et peu diversifiée.

Nous espérons que cette contribution, après l'abandon d'EuropaCity en 2019, inspirera le gouvernement français et la Région Île-de-France pour l'abandon de l'urbanisation du Triangle de Gonesse en 2020 et, en conséquence, celui de la gare Triangle de Gonesse.

Lien vers la contribution du Ceser Île de France (cf. aussi les commentaires de Pierre Sassier dans la revue de presse) : <https://static.mediapart.fr/files/2020/02/26/contribution-triangle-de-gonesse-bureau-20200220-web-2.pdf>

Revue de presse

- « [Triangle de Gonesse : commentaires sur le rapport du CESER](#) », article de Pierre Sassier publié le 2 mars 2020 sur son blog hébergé par Mediapart.

Pierre Sassier indique que, « pour les auteurs du rapport, le triangle de Gonesse doit devenir "un laboratoire de la « métropole nature", par la préservation des espaces agricoles et l'organisation d'une exploitation en circuits courts, qui améliore l'attractivité résidentielle du territoire (objectif inatteignable si le T4 tient ses promesses d'augmentation du trafic aérien !), qui privilégie l'utilisation de zones déjà urbanisées plutôt que de procéder à de nouvelles artificialisations. »

- "[Nicolas Hulot : «En ce moment, tout le monde se prétend écolo...»](#)", entretien avec le journaliste Frédéric Mouchon publié par Le Parisien le 4 mars 2020

Les signataires (parmi lesquels figure la Fondation Nicolas Hulot) du [Pacte du pouvoir de vivre](#) préconisent dix mesures d'urgence dans une tribune dévoilée mercredi 4 mars 2020.

Nicolas Hulot souligne les contradictions de l'action de certains élus : « Par ailleurs, lors d'un de mes derniers déplacements en tant que ministre avec le président Emmanuel Macron, j'avais rencontré les maires de France à Saint-Brieuc. Leur principale demande était de revitaliser le cœur des villes. Mais il faut être cohérent : si on veut redonner vie à nos centres-villes, il faut cesser d'artificialiser les zones périurbaines. L'artificialisation des sols est une des plaies de notre société, car elle accélère l'érosion de la biodiversité et compromet la capacité à stocker du carbone et à s'adapter au changement climatique. C'est pourquoi, parmi les dix mesures écologiques et sociales incontournables que nous suggérons aux élus locaux d'adopter, figure la lutte contre la bétonisation. La plupart du temps, les élus le font par mimétisme avec des villes voisines ou parce que les promoteurs leur ont promis la lune. Mais il faut arrêter cette consommation effrénée d'espaces naturels et agricoles. Nous leur demandons d'instaurer un moratoire sur toute ouverture ou extension de grandes surfaces commerciales ou logistiques dès 2020. »

- « [Bêtisier/Triangle de Gonesse, ch2-Gare : un construit juridique à fragiles fondations](#) », article de Jacqueline Lorthiois publié le 6 mars 2020 sur son blog hébergé par Mediapart.

Cet article a pour but d'invalider la croyance répandue que la loi aurait fixé dans le marbre les différentes gares du Grand Paris Express (GPE), dont celle du Triangle de Gonesse. Il n'en est rien. La loi Grand Paris de 2010 n'évoque ni tracé, ni gares du nouveau réseau de transports public de voyageurs. Pendant le débat public, le projet de l'État présentait deux options pour la ligne Le Bourget/Roissy, dont l'une sans la gare du Triangle. Un protocole d'accord est intervenu en janvier 2011 entre l'État et la région Île-de-France, qui a rendu caduc le débat public, à quelques jours de sa clôture. En août 2011, un décret détaille ce réseau, citant pour la première fois la gare du Triangle et Europacity. Depuis, la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République, également connue en tant que Loi NOTRe, a introduit un "article 58" qui prévoit la modification du schéma d'ensemble du GPE.

- Article « [Centre-ville, friches, e-commerce : les maires face à la nouvelle donne commerciale](#) » de Laurence Albert et Laurent Marcaillou publié le 6 mars 2020 par Les Echos

Les deux journalistes expliquent que « Bon nombre de maires ont pris le taureau [la politique commerciale] par les cornes, encouragés par le programme gouvernemental Action cœur de ville. Mais l'enjeu de la prochaine mandature sera aussi celui du devenir des périphéries commerciales face à la montée des ventes en ligne. » « Longtemps accusées de dépeupler les centres, les périphéries commerciales, bâties à un rythme frénétique, parfois au mépris de la réalité des zones de chalandise, vacillent aussi. La vacance y progresse aussi fortement qu'en

centre-ville, et certains hypermarchés se vident. A défaut de susciter la même mobilisation affective que les centres-villes, ces zones pourraient devenir une épine dans le pied des élus. Déjà, certains gèlent les autorisations d'implantation, comme la loi Elan les y autorise. « *Le temps où les commissions départementales d'aménagement commercial n'étaient qu'une machine à dire oui est révolu* », observe un connaisseur. »

Commentaire du CPTG : le maire de Gonesse n'a plus qu'à remercier le président de la République, qui le 9 novembre dernier a retiré le soutien de l'État à EuropaCity, pour lui avoir évité une très grosse épine dans le pied !

D'autres luttes à soutenir ailleurs

Pour un parc Extra-Ordener dans le 18^e arrondissement à Paris

Le collectif « Un parc Extra-Ordener » d'habitants du 18^e arrondissement parisien réclame la création d'un parc dans une friche SNCF grande comme cinq terrains de football et située au 24 Rue Ordener, au lieu d'« un grand complexe bureaux + logements : tours de 10 étages, data-center, parking de 200 places, commerces hors de prix (food-court, cinéma MK2, bar La Bellevilloise...) et au centre, un jardinet semi-privé pour faire bonne mesure. »

Une pétition a été lancée pour soutenir la création de ce parc Extra-Ordener :

<https://unparcextraordener.wesign.it/fr>

Publication d'un livre sur la lutte contre Paris-Saclay, le pseudo *cluster* bétonneur du plateau de Saclay

Le livre « Citoyens de terre contre l'État de fer - Paris-Saclay, un désastre humain, environnemental et démocratique » raconte plus de quinze ans de luttes contre Paris-Saclay, projet imposé avec un autoritarisme forcené par l'État qui a utilisé de nombreux subterfuges (instauration d'une opération d'intérêt général, saucissonnage du projet etc.) pour contourner systématiquement le choix des habitants, hostiles à la disparition des terres agricoles, et dont l'expertise sur l'avenir de leur territoire, l'avenir de la planète a été systématiquement ignorée.

Ce livre est en téléchargement libre ici : <https://terresfertiles.com/citoyens-de-terre-web.pdf>

Des grues envahissent le plateau de Saclay, les blés sont remplacés par des constructions, les zones humides par des routes : l'État a imposé la création d'un illusoire pôle de développement scientifique et économique sur ces terres agricoles particulièrement fertiles de l'Île-de-France.

En 2020, est-ce encore admissible de sacrifier des terres agricoles et végétalisées, qui nourrissent, protègent la biodiversité, participent à la lutte contre le réchauffement climatique ?

En 2020, est-ce raisonnable de saturer toujours plus l'Île-de-France au détriment des autres régions ?

En 2020, est-ce acceptable que l'expertise des citoyens sur l'avenir de leur territoire soit encore et toujours ignorée ?

Paris-Saclay, projet phare du Grand Paris, illustre tous les travers du passé, décisions publiques prises dans l'opacité, contraires aux enjeux écologiques actuels. Des citoyens engagés de longue date dans la vie du Plateau de Saclay racontent dans cet ouvrage les combats de ceux qui y vivent, y travaillent et refusent le désastre écologique qui s'annonce pour le territoire, pour la planète.

Définir l'intérêt général est une affaire trop sérieuse pour la laisser aux seuls décideurs publics, il est temps d'associer pleinement les citoyens.



ISBN : 979-10-699-4787-0

NE PEUT ÊTRE VENDU

PARIS-SACLAY, UN DÉSASTRE HUMAIN, ENVIRONNEMENTAL ET DÉMOCRATIQUE

C. PARAYRE ET COL.

Citoyens de terre contre État de fer



Paris-Saclay, un désastre humain, environnemental et démocratique

Ouvrage collectif d'habitants du plateau de Saclay

Claudine Parayre

Avec Harm Smit, Laurent Sainte Fare Garnot, Edith Louvier, Cyril Girardin,
Olivier Réchauchère, Olivier Delouya, Jacques Cadelec, Michel Meunier, Martine Debiesse

Contacts

CPTG : Bernard LOUP 06 76 90 11 62
ouiauxterresdegonesse@gmail.com collectif-cptg.org

CARMA : Robert SPIZZICHINO 06 87 62 38 84
groupermentcarma@gmail.com www.carmapaysdefrance.com



Cultiver plutôt que bétonner le
Grand Paris

Sur le triangle de Gonesse, à la place du...

YOUTUBE.COM

Projet CARMA

Pour les journalistes, notre site met à disposition des chiffres, vidéos, des dossiers thématiques et des photos libres de droit et réutilisables. Vous trouverez aussi l'historique des communiqués de presse.

[Consultez nos Communiqués de Presse](#)

[FAIRE UN DON](#)

[SIGNER LA PÉTITION](#)

*Retrouvez-nous sur internet
et faites-nous connaître dans vos réseaux*



Ce courriel a été envoyé par CPTG Rue Gambetta 95400 Villiers le Bel